



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 21 décembre 2023
(OR. en)

16763/23
ADD 1
LIMITE
PV CONS 68
ECOFIN 1375

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires économiques et financières)
8 décembre 2023

Activités non législatives

8. Conséquences économiques et financières de l'agression de la Russie contre l'Ukraine

Échange de vues

Le Conseil a procédé à un échange de vues.

9. Relance économique en Europe

a) Mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience

État d'avancement

b) Décisions d'exécution du Conseil dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience (Base juridique: article 20 du règlement (UE) 2021/241)

Adoption

☐ 15569/23 + ADD 1
15570/23 + ADD 1
15571/23 + ADD 1
+ ADD 1 COR 1
15572/23
15831/1/23 REV 1
+ ADD 1 REV 1
15833/23 + ADD 1
15834/23 + COR 1
+ ADD 1 REV 1
15835/1/23 REV 1
+ ADD 1
15836/23 + ADD 1
15837/23 + ADD 1
15965/23 + ADD 1
15964/1/23 REV 1
+ ADD 1
16051/23 + ADD 1

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience.

Le Conseil a adopté des décisions d'exécution approuvant les plans pour la reprise et la résilience de la Lettonie, de la Belgique, de Chypre, de l'Allemagne, de la Grèce, de la Roumanie, de la Croatie, de la Pologne, de la Finlande, de la Bulgarie, de la Hongrie, de l'Irlande et de l'Italie. Les Pays-Bas se sont abstenus lors du vote sur les décisions relatives aux plans pour la reprise et la résilience de la Pologne et de la Hongrie. L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie se sont abstenues lors du vote sur la décision relative au plan pour la reprise et la résilience de la Hongrie.

10. Semestre européen 2024	15627/23
Examen annuel 2024 de la croissance durable, rapport 2024 sur le mécanisme d'alerte et recommandation concernant la politique économique de la zone euro	15628/23 + ADD 1 + ADD 2
<i>Présentation par la Commission</i>	15630/23 + ADD 1
<i>Échange de vues</i>	

Dans le cadre du Semestre européen, le Conseil a pris note de l'examen annuel 2024 de la croissance durable, du rapport 2024 sur le mécanisme d'alerte et de la recommandation de recommandation concernant la politique économique de la zone euro, documents qui ont tous été présentés par la Commission.

11. Divers

Néant.

Sur la base d'une proposition de la Commission
